

maisons paysannes d'anjou

Jean Pierre Bouyneau
Le Placis
4, route de Chênehutte
49400 VERRIE
0241506907
0674946289
Jeanpierre.bouyneau@waika9.com

maisons paysannes de france

Association nationale pour la connaissance,
la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine
rural bâti et de l'environnement

Régie par la loi de 1901
RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE
Fondée en 1965



Ecuries Château de Maurepart

Chers amis, nous vous invitons à la découverte de la région de Doué la Fontaine Le samedi 28 septembre 2024

Avec le concours d'Etienne Vacquet, conservateur départemental du patrimoine de Maine et Loire

- 9h15 Accueil aux Ecuries du baron de Foullon, Chemin du Lavoir 49 Doué la Fontaine.
Construites fin XVIII^e siècle, elles sont le vestige d'un domaine ayant appartenu au baron de Foullon, ministre de Louis XV et de Louis XVI. Classées Monument historique en 1988, devient le Musée des anciens commerces en 1983.
Les véhicules pourront rester stationner sur le parking.
- 9h45 Départ en car pour le Château de Maurepart à Brigné sur Layon, propriété de la famille de Bonchamps depuis 1630 et depuis lors, par succession, à la famille de Carcaradec. Il fut Construit au XV^e, et agrandi aux XVII^e et XVIII^e siècle.
Les écuries du XVII^e sont grandioses avec des extensions au XIX^e.
- 12h Nous déjeunerons au restaurant « Chez Paul » route de Montreuil à Doué.
- 14h Nous visiterons le Château d'Epinat à Cizay-la-Madeleine, on date le début de la construction à 1780, il est entouré d'un mur monumental.
- 15h30 Toujours à Cizay-la-Madeleine, nous découvrirons le Château de la Mouche, jolie maison des champs de la fin du XVIII^e siècle.
- 16h30 Nous finirons par l'Abbaye d'Asnières, XIII^e siècle, agrandie au XIV^e siècle où l'on peut encore voir des décors sculptés et peints ainsi qu'un carrelage d'origine.
Retour au parking des Ecuries du Baron de Foullon, 18h/18h30, où nous pourrons terminer la journée par le pot de l'amitié.

Inscription à la journée découverte du 28 septembre 2024 à adresser à Colette BERTHE 44, rue Constant Lemoine 49100 Angers, Téléphone : 06 19 86 11 52 ; courriel : maisonspays@gmail.com

A retourner impérativement avant le 23 septembre 2024 accompagné de votre règlement (Nbr limité à 63)

Nom et prénom : Téléphone :
Adresse : Mail :

Participation aux frais	Adhérent MPF	17,00€ x	=
	Non adhérent MPF	25,00€ x	=
Et le repas « chez Paul » à Doué la Fontaine		22,00€ x	=
		Total	=

Chèque à libeller à l'ordre de MAISONS PAYSANNES de Maine et Loire